

**Syngenta International SA**

Media Office  
Schwarzwaldallee 215  
CH-4002 Bâle  
Suisse  
Téléphone: +41 61 323 23 23  
Fax: +41 61 323 24 24

[www.syngenta.com](http://www.syngenta.com)

**Contacts médias Syngenta:**

Paul Barrett  
Suisse +41 61 323 2323

[media.relations@syngenta.com](mailto:media.relations@syngenta.com)

**Contacts analystes/investisseurs Syngenta:**

Jennifer Gough  
Suisse +41 61 323 5059  
Etats-Unis +1 202 737 6521

Lars Oestergaard  
Suisse +41 61 323 6793  
Etats-Unis +1 202 737 6520

**Anheuser-Busch InBev**

Brouwerijplein, 1  
3000 Louvain  
Belgique  
Téléphone: +32 16 27 61 11  
Fax: +32 16 50 61 11

[www.ab-inbev.com](http://www.ab-inbev.com)

**Contacts médias****Anheuser-Busch InBev:**

Karen Couck  
Belgique +32 16 27 69 65

[karen.couck@ab-inbev.com](mailto:karen.couck@ab-inbev.com)

**Contacts analystes/investisseurs****Anheuser-Busch InBev:**

Thelke Gerdes  
Belgique +32 16 27 68 88

[thelke.gerdes@ab-inbev.com](mailto:thelke.gerdes@ab-inbev.com)

## Communiqué de presse conjoint

Bâle, Suisse, et Bruxelles, Belgique, le 17 juin 2014

### **Syngenta et Anheuser-Busch InBev concluent un accord de collaboration en matière d'orge de brasserie**

- **Accès pour les agriculteurs aux meilleures variétés d'orge de brasserie et à un support agronomique**
- **Le protocole aide les agriculteurs à atteindre un rendement constant et une qualité accrue**
- **L'objectif est le déploiement d'une première phase, puis la transposition de l'initiative à d'autres marchés**

Syngenta et Anheuser-Busch InBev (AB InBev) ont annoncé aujourd'hui un partenariat destiné à garantir l'approvisionnement en orge de brasserie de haute qualité, la principale matière première pour l'industrie de la bière.

Dans le cadre de l'accord, les agriculteurs auront accès aux meilleures variétés d'orge de brasserie de Syngenta et à une approche de production adaptée comprenant une formation et des conseils en matière d'agronomie et de pratiques agricoles durables. En se conformant au protocole, les agriculteurs atteindront des rendements supérieurs en comparaison aux normes actuelles du marché, ce qui leur permettra de fournir à AB InBev un grain de qualité supérieure constante pour le respect des normes rigoureuses dans la fabrication de la bière.

Le Chief Operating Officer de Syngenta, John Atkin, a déclaré: «Nous avons annoncé un partenariat gagnant aujourd'hui. Les agriculteurs seront en mesure d'atteindre de manière constante des rendements supérieurs d'orge de brasserie de grande qualité. Ils accroîtront ainsi leurs revenus, tout en aidant Anheuser-Busch InBev à répondre à la demande croissante pour ses produits.»

Tony Milikin, Chief Procurement Officer d'AB InBev, a pour sa part affirmé: «Nous souhaitons que l'orge reste une alternative pertinente et intéressante pour les agriculteurs en contribuant au développement de leur production de manière qualitative, durable et profitable. Nous travaillons avec eux pour l'obtention d'un meilleur rendement, en investissant dans le développement de variétés améliorées et en leur donnant accès à des semences de haute qualité, aux dernières technologies et aux conseils experts d'agronomes compétents. Cela s'inscrit dans notre rêve de devenir 'la Meilleure Entreprise Brassicole qui unit les Gens pour un

Monde Meilleur'. Comme nous travaillons avec plus de 15 000 agriculteurs via des programmes à long terme portant sur l'orge aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique, au Brésil, en Uruguay, en Argentine, en Chine et en Russie, nous sommes impatients de transformer ce nouveau projet en un succès partagé à grande échelle.»

La première phase du partenariat se déroulera en Argentine. Elle impliquera 160 agriculteurs et couvrira 14 000 hectares. L'offre conjointe pourrait être transposée à d'autres marchés présentant des opportunités de création de valeur pour les agriculteurs.

### **A propos de Syngenta**

Syngenta figure parmi les leaders mondiaux de l'économie et emploie plus de 28 000 personnes dans plus de 90 pays. Leur seul objectif: exprimer le potentiel des plantes. Par nos capacités scientifiques de premier plan, notre présence mondiale et notre engagement en faveur des clients, nous aidons à accroître la productivité des cultures, à protéger l'environnement et à améliorer la santé et la qualité de vie. Pour plus d'informations sur Syngenta, nous vous recommandons de consulter le site [www.syngenta.com](http://www.syngenta.com)

### **À propos d'Anheuser-Busch InBev**

Anheuser-Bush InBev est une entreprise cotée en bourse (Euronext : ABI) basée à Leuven, en Belgique, avec une cotation au New York Stock Exchange (NYSE : BUD). Elle est le brasseur leader au niveau mondial et l'un des cinq plus grands groupes de produits de consommation. La bière, premier réseau social, rassemble les gens depuis des milliers d'années et notre portefeuille de plus de 200 marques de bières continue de tisser des liens forts avec les consommateurs. Il comprend les marques mondiales Budweiser®, Corona® et Stella Artois®, les marques internationales Beck's®, Leffe® et Hoegaarden®, et les championnes locales Bud Light®, Skol®, Brahma®, Antarctica®, Quilmes®, Victoria®, Modelo Especial®, Michelob Ultra®, Harbin®, Sedrin®, Klinskoye®, Sibirskaia Corona®, Chernigivske®, Cass® et Jupiler®. Le dévouement d'AB InBev à l'héritage et à la qualité trouve ses origines dans des traditions brassicoles qui datent de 1366, du temps de la brasserie Den Hoorn à Louvain en Belgique, et dans l'esprit innovateur de la brasserie d'Anheuser & Co, dont les origines remontent à 1852, à St. Louis, États-Unis. Géographiquement diversifiée avec une exposition équilibrée sur les marchés émergents et développés, Anheuser-Busch InBev emploie les forces collectives de ses plus de 150.000 collaborateurs basés dans 25 pays du monde entier. En 2013, AB InBev a réalisé des produits de 43,2 milliards d'USD. La société aspire à être la Meilleure Entreprise Brassicole qui unit les Gens pour un Monde Meilleur. Pour plus d'informations, consultez notre site internet: [www.ab-inbev.com](http://www.ab-inbev.com).

#### ***Avertissement concernant les déclarations anticipant sur l'avenir***

Syngenta: Ce document contient un certain nombre d'informations anticipant sur l'avenir. Elles sont reconnaissables à l'emploi de verbes au futur et au conditionnel ou à des termes impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes, et les résultats réels pourraient en différer substantiellement. Pour de plus amples informations sur ces risques et incertitudes ainsi que sur d'autres facteurs de risque, nous vous invitons à consulter le formulaire soumis par Syngenta à la Commission des titres et des changes des Etats-Unis (Securities and Exchange Commission) et accessible au public. Syngenta n'a aucune obligation de remettre à jour ses déclarations à caractère prévisionnel pour qu'elles correspondent à des résultats réels, à des hypothèses modifiées ou à d'autres facteurs. Ce document ne constitue en rien une offre ou une invitation à vendre ou à émettre des actions ordinaires de Syngenta AG ou de Syngenta ADS, ni une sollicitation d'offre, d'achat ou de souscription de telles actions; il ne saurait servir de base à un contrat dans ce sens.